



Assemblée générale ordinaire  
2026

Bilan financier 2025

## Table of Contents

I. Compte de résultats.....	3
a. Exercice 2025.....	3
B. Analyse des recettes.....	3
C. Analyse des dépenses.....	4
II. Bilan comptable.....	6
A. Exercice 2025.....	6
B. Analyse du bilan comptable.....	6
III. Analyse du prévisionnel 2025 / réel 2025.....	7
a. Analyse des recettes prévisionnelles / réelles.....	7
b. Analyse des dépenses prévisionnelles / réelles.....	9
IV. Analyse financière.....	12
A. Répartition des recettes.....	12
B. Répartition des dépenses.....	15
V. Budget prévisionnel 2026.....	19
A. Recettes prévisionnelles 2026.....	19
B. Dépenses prévisionnelles 2026.....	20
C. Aléas prévisionnels 2026.....	21
D. Résultat prévisionnel 2026.....	21
VI . Conclusion.....	22

# I. Compte de résultats

## A. Exercice 2025

L'association présente un résultat négatif de 10 882,78 € au 31 décembre 2025, correspondant à la différence entre les recettes et les charges.

<b>RESULTAT 2025</b>	<b>-10 882,78</b>
----------------------	-------------------

## B. Analyse des recettes

Les recettes s'élèvent à 73 289,55 € et ont diminué de 16 % par rapport à l'année dernière.

<b>PRODUITS</b>	
Cotisations (prix libre)	9 475,90
Autres produits de la générosité du public	9 755,80
Vente de produits finis	15 381,00
Manifestations exceptionnelles	0,00
<b>Sous-total recettes non lucratives</b>	<b>34 612,70</b>
Vente de marchandises	3 845,35
Produits divers de gestion courante	0,00
Prestations de services	17 579,00
Manifestations régulières (BAV)	252,50
<b>Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)</b>	<b>21 676,85</b>
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00
FDVA	0,00
Fondations	0,00
Grand Lyon	14 000,00
Indemnités chômage partiel	0,00
<b>Sous-total subventions reçues</b>	<b>17 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>73 289,55</b>

Concernant les recettes non lucratives, elles sont en baisse de 10 % en 2025 comparé à 2024. La vente de vélos a notamment baissé de 11 % cette année ( 33 vélos vendus de moins). Nous avons dû nous focaliser sur la formation d'Etienne, nouveau salarié, à partir de Juin 2025.

La recette due aux cotisations des adhérents.es est en augmentation de 8% ce qui correspond à l'augmentation des adhésions sur l'année, plus 79 adhésions enregistrées sur l'année par rapport à 2024.

Concernant les recettes lucratives, elles sont en baisse de 20% par rapport à 2024. En effet, en 2024, nous avons reçu des remboursements de notre mutuelle et de notre organisme de formation. De plus, les intérêts 2025 de notre

livret d'épargne ont été versé en 2026 (à contrario de ceux de 2024 versé en 2024).

La vente de pièces neuves est stable. Ce poste de recette est stable depuis les 3 dernières années.

Concernant les subventions, elles sont exactement du même montant que celle de 2024. Nous avons fait la demande pour le même montant.

### C. Analyse des dépenses

Les dépenses s'élèvent à 84 172,33 € en 2025. Il y a une augmentation de 26 % des dépenses par rapport à 2024.

<b>CHARGES</b>	
Achat de marchandises	1 640,28
Achat d'études et prestations de services	5 768,95
Achat de nourriture pour l'asso	648,24
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	165,13
Autre matières et fournitures	5 039,40
Fourniture non stockables	0,00
<b>Sous-total achats</b>	<b>13 262,00</b>
Déplacements missions réceptions	769,73
Frais liés à la récupération de vélos	1 075,01
<b>Sous-total déplacements</b>	<b>1 844,74</b>
Rémunération du personnel	32 932,90
Cotisations URSAFF	18 507,00
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	1 250,00
Participation des employeurs à la formation pro continue	0,00
Prime d'intéressement	0,00
Primes et gratifications	10 240,00
Cotisations aux mutuelles	0,00
Pharmacie et médecine du travail	397,73
<b>Sous-total personnel</b>	<b>63 327,63</b>
Services bancaires	216,42
Frais postaux et télécommunication	0,00
Fournitures administratives	16,70
Sous-traitance générale	0,00
<b>Sous-total administratif</b>	<b>233,12</b>
Location immobilières	3 794,24
Prime d'assurance	761,92
<b>Sous-total immobilier</b>	<b>4 556,16</b>
Cotisations à d'autres associations	548,50
Publicité, publication, relations publiques	16,00
Frais d'actes et de contentieux	0,00
Divers	384,18
<b>Sous-total autre</b>	<b>948,68</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>84 172,33</b>

Le poste des achats a augmenté de 60% par rapport à 2024.

Nous avons entamé un travail sur la communication de nos ateliers mobiles, fin 2025, avec un professionnel. Nous avons acheté du matériel de communication (barnums, kakémono) ainsi que former nos salariés et bénévoles aux gestes de premiers secours.

Le poste déplacement a fortement diminué du fait que nous avons moins récupéré de vélos cette année.

Le poste du personnel a augmenté de 17%, en effet, il y a 3 salariés pendant 15 jours ainsi que l'indemnité de départ de Géraud en juillet.

Nos frais administratifs ont baissé de 40%.

Nos frais immobiliers ont augmenté de 700% par rapport à 2024. En effet, nous avons enfin pu payé nos loyers de 2022, 2023, et 2024.

Le poste Divers englobe les régules (erreurs) de caisse.

2025 a été l'année de départ d'un salarié, Géraud, après 8 ans de travail dans l'association. Il a donc fallu retrouver un rythme avec l'arrivée de son remplaçant, Etienne.

Le résultat de l'année est négatif de 10 882,78 euros. Nous savions que le changement de salarié dans l'année aurait un impact sur les chiffres. Le prévisionnel 2025 en tenait compte.

## II. Bilan comptable

### A. Exercice 2025

Actif		Passif			
4387	Produits à recevoir	2 025,46	1068	Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)	37 835,20
4411	Subventions d'investissement	2 000,00	110	Report à nouveau (Solde créditeur)	32 342,91
4417	Subventions d'exploitation	5 000,00	401	Fournisseurs	3 405,00
512E	Gonette numérique	189,85	890	Bilan d'ouverture	11,50
512G	Compte courant	8 706,77		Résultat de l'exercice (perte)	-10 882,78
512H	Livret bleu	44 580,05			
512I	Parts sociales Crédit Mutuel	15,00			
512J	Helloasso	93,00			
530	Caisse	101,70			
<b>Total actif</b>		<b>62 711,83</b>	<b>Total passif</b>		<b>62 711,83</b>

Toutes les écritures sont libellées en €.

### B. Analyse du bilan comptable

La situation financière de Change de Chaine est saine et solide, même si nous sommes déficitaire cette année. L'association dispose de presque un an de trésorerie, permettant de voir l'avenir avec sérénité.

Avec le changement d'un salarié durant l'année, il fallu former et prendre du temps pour partager les valeurs de l'association.

Nous avons fait des investissements sur du long terme en 2025, du matériel, des supports de communications, de la formation à la sécurité.

Le résultat 2025 est négatif mais les investissements fait tout au long de l'année, nous laisse penser, qu'il nous permettrons de rebondir pour l'année 2026.

### III. Analyse du prévisionnel 2025 / réel 2025

#### a. Analyse des recettes prévisionnelles / réelles

Les recettes de 2025 sont inférieures de 210,45 € par rapport aux projections faites en 2024.

PRODUITS	Prévisionnel 2025	2025 réel
Cotisations (prix libre)	10 000,00	9 475,90
Autres produits de la générosité du public	10 000,00	9 755,80
Vente de produits finis	15 000,00	15 381,00
Manifestations exceptionnelles	0,00	0,00
<b>Sous-total recettes non lucratives</b>	<b>35 000,00</b>	<b>34 612,70</b>
Vente de marchandises	4 000,00	3 845,35
Produits divers de gestion courante	2 000,00	0,00
Prestations de services	15 000,00	17 579,00
Manifestations régulières (BAV)	500,00	252,50
<b>Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)</b>	<b>21 500,00</b>	<b>21 676,85</b>
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00	3 000,00
FDVA	0,00	0,00
Fondations	0,00	0,00
Grand Lyon	14 000,00	14 000,00
Indemnités chômage partiel	0,00	0,00
<b>Sous-total subventions reçues</b>	<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>
<b>0</b>	<b>73 500,00</b>	<b>73 289,55</b>

#### **Recette non lucratives :**

Sur l'année 2025, nous avons n'avons pas atteint le montant estimé pour les cotisations et la générosité du public. Nous avons conservé quasiment le même nombre d'adhérents.es à jour mais pour un prix moyen d'adhésion en baisse de 4 %.

La vente de produit correspond à nos prévisions malgré un prix moyen de vente en baisse de 9 %. En effet, nous sommes sur la troisième marche du podium en termes de vente de vélo depuis la création de l'association ( **279 vélos réparés**). La première marche date de 2018 et la deuxième de 2024.

#### **Recettes Lucratives :**

Nous avons vendu légèrement moins de pièces neuves que le prévisionnel le suggérait. Le stock de **pneus neufs disponible en quasiment toutes tailles** permet de répondre à la demande de tous nos adhérents.es. Autres exemples, le fait de réparer des vélos à la vente utilise aussi des pièces neuves.

Concernant les **produits divers de gestion courante**, nous sommes à 0 euros car les intérêts des livrets ont été versé le 31/12/2024.

Nous avons fait **+18% de prestations de services**, soit des ateliers mobiles, des sensibilisations, des formations.... En effet, cette année nous avons dispensés des formations rémunérées pour le compte du Grand Lyon. Nous avons

aussi refacturer la formation SST aux autres ateliers présents. Notre partenariat avec ECOLOGIC continue également.

La ligne **manifestation régulière** n'a pas atteint son objectif car nous n'avons fait qu'une BAV au lieu de 2 comme prévu.

**Subventions reçues :**

**Concernant les subventions,** elles sont exactement les mêmes que celle prévues.

**Pour conclure,** nous avons repecter le prévisionnel sur le volet Recettes. Nous avons réduit les recettes car nous avons qu'un des salariés allait partir en cours d'année.

**Bravo aux salariés et bénévoles pour ces beaux chiffres.**

## b. Analyse des dépenses prévisionnelles / réelles

**Les charges de 2025 sont inférieures de 1981,67 €** par rapport aux projections faites en 2024.

CHARGES	Prévisionnel 2025	2025 réel
Achat de marchandises	2 700,00	1 640,28
Achat d'études et prestations de services	1 300,00	5 768,95
Achat de nourriture pour l'asso	600,00	648,24
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	300,00	165,13
Autre matières et fournitures	7 800,00	5 039,40
Fourniture non stockables	0,00	0,00
<b>Sous-total achats</b>	<b>12 700,00</b>	<b>13 262,00</b>
Déplacements missions réceptions	1 000,00	769,73
Frais liés à la récupération de vélos	1 000,00	1 075,01
<b>Sous-total déplacements</b>	<b>2 000,00</b>	<b>1 844,74</b>
Rémunération du personnel	38 294,00	32 932,90
Cotisations URSAFF	17 000,00	18 507,00
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	1 250,00	1 250,00
Participation des employeurs à la formation pro continue	1 000,00	0,00
Prime d'intéressement	0,00	0,00
Primes et gratifications	6 240,00	10 240,00
Cotisations aux mutuelles	0,00	0,00
Pharmacie et médecine du travail	400,00	397,73
<b>Sous-total personnel</b>	<b>64 184,00</b>	<b>63 327,63</b>
Services bancaires	170,00	216,42
Frais postaux et télécommunication	0,00	0,00
Fournitures administratives	200,00	16,70
Sous-traitance générale	0,00	0,00
<b>Sous-total administratif</b>	<b>370,00</b>	<b>233,12</b>
Location immobilières	2 400,00	3 794,24
Prime d'assurance	700,00	761,92
<b>Sous-total immobilier</b>	<b>3 100,00</b>	<b>4 556,16</b>
Cotisations à d'autres associations	600,00	548,50
Publicité, publication, relations publiques	2 200,00	16,00
Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00
Divers	1 000,00	384,18
<b>Sous-total autre</b>	<b>3 800,00</b>	<b>948,68</b>
<b>0</b>	<b>86 154,00</b>	<b>84 172,33</b>

### **Achat :**

Nous avons acheté moins de pièces neuves pour l'atelier car nous en avons acheté beaucoup en 2024.

Plus de dépenses concernant les études, la refonte **de notre plaquette d'atelier mobile a été réalisé**. Une formation SST a bien eu lieu également.

**Concernant l'achat de nourriture, nous avons légèrement acheté plus.** Nous avons fait un séminaire en janvier 2025.

**La revente de marchandises alimentaires était prévue pour les 2 BAV.** Etant donné que nous n'avons fait qu'une BAV, nous avons dépensé que la moitié de prévue.

**De nombreuses fournitures et de l'outillage ont été acheté ;** pour les permanences, les ateliers mobiles, les BAV, et divers autres matériels pour la bonne tenue du local. Les matériaux pour les travaux de l'atelier, nous ont finalement couté 90 % de moins que ce que nous avons prévu.

### **Déplacements :**

**Les frais sont liés aux rencontres de l'Heureux Cyclage** ainsi que divers déplacement sur la métropole.

**Les Frais lié à la récupération de vélos** est stable et correspond au récupérationb de vélos auprès des déchetteries du SITOM.

### **Personnel :**

Nous pensions qu'il y aurait plus de temps de tuillage entre les salariés Géraud et Etienne mais ce ne fut pa le cas ( 2 semaines) . De ce fait, la rémunération a été moins élevé que prévu.

**Les cotisations URSAFF ont augmenté en cette fin d'année 2025.**

Les salariés bénéficient toujours du Forfait Mobilité durable pour leur dépolacement domicile-travail, de 50 euros par mois.

Il y a bien eu une formation de SST pour les salariés, mais elle n'apparait pas sur cette ligne, elle se situe dans « Etude et prestations de services ».

**La prime sur résultat 2025** comprend la prime sur les résultats 2024 ainsi que la prime de départ de Géraud.

**Depuis 2024, les cotisations aux mutuelles sont désormais incorporées à la ligne URSAFF.**

### **Administratif :**

**Les frais bancaires ont augmenté en 2025.**

### **Immobilier :**

**Le loyer pour des années 2022, 2023 et 2024** a été réglé.

### **Autres :**

**Nous cotisons à d'autres associations,** l'Heureux Cyclage ainsi que la Gonette.

**En 2025, notre plaquette a été refaite mais les impressions non réalisé.**

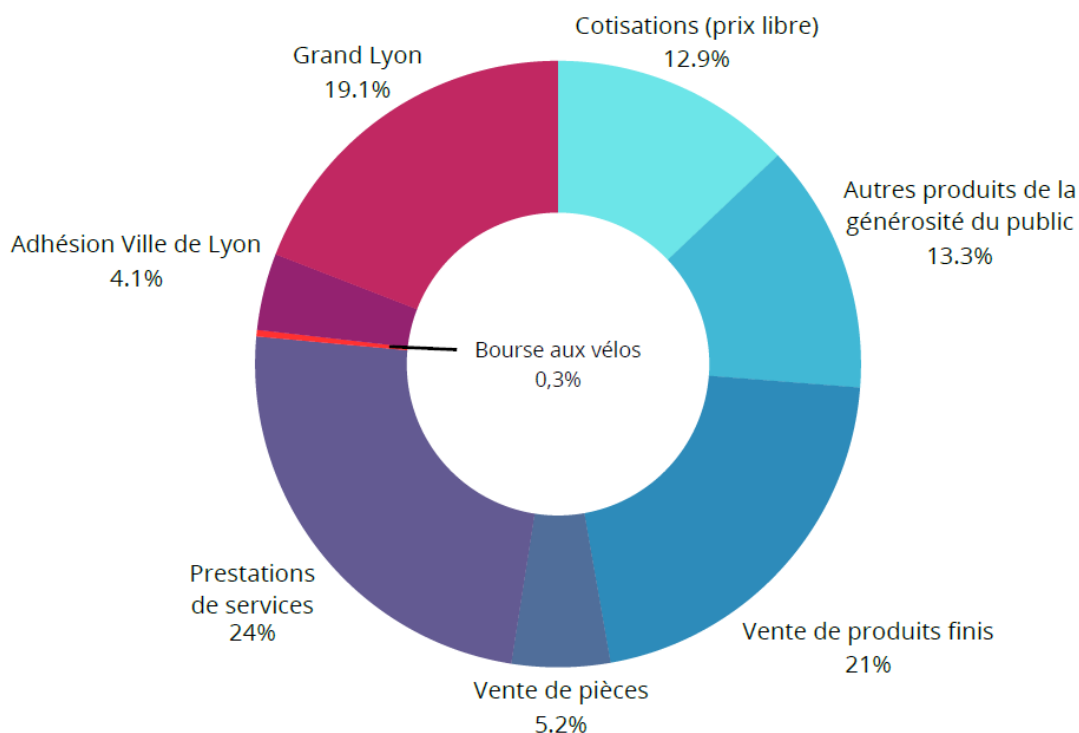
**Enfin la dernière ligne comptable correspond aux régulations de caisse** (erreurs de saisies, trop perçu, ...) durant l'année.

**Pour conclure**, nous avons fait quasiment **4% d'économie par rapport au prévisionnel de 2025 sur les charges**. Cela s'explique avec principalement, pas de réimpression de support de communication (2200 euros), peu d'erreurs de caisse (700 euros), et moins de frais de salaires que prévu (1000 euros).

## IV. Analyse financière

### A. Répartition des recettes

Répartition des recettes



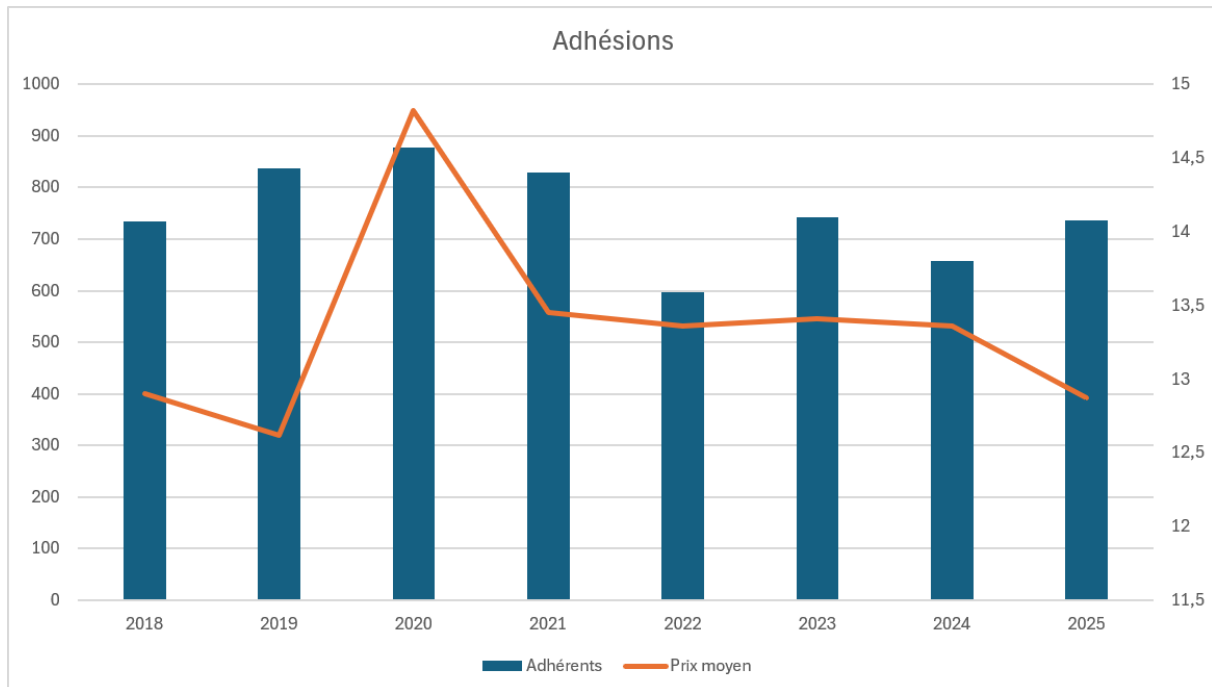
Sur l'année 2025, les subventions publiques représentent près d'un quart des recettes de l'association (23,2% précisément, en combinant la subvention du Grand Lyon et l'adhésion de la ville de Lyon), grâce l'adhésion de la ville de Lyon, et à une subvention de plus de 17 000 € de la Métropole Grand Lyon.

Le premier poste de recette hors subventions est la vente de produits finis, soit la vente de vélo remis en état par les bénévoles et les salariés. Avec un total pour 2025 s'élevant à presque 15 400 €.

Autre source de revenus importants pour l'association et motif de satisfaction renouvelée pour cette année, les prestations de services (formations et ateliers mobiles à destination de tiers) permettent de totaliser cette année 17 579€, ce qui équivaut sensiblement à la même somme que l'an dernier, où nous avons généré 17 301,93 € de bénéfiques avec cette activité. A noter que comme l'an dernier, nous avons dépassé les objectifs que nous nous étions fixé dans le prévisionnel, à savoir 15 000€ (14 000 l'année précédente). Les résultats de ces deux dernières confirment la bonne dynamique dans ce secteur, et permettent d'avoir des ambitions pour les années à venir, puisque nous pouvons compter sur un socle de clients qui font appel à nous de manière récurrente depuis plusieurs années, et que nous avons des marges de progression en termes de prospection.

### Prix libre et adhésions

Le CA des adhésions reprend des couleurs puisqu'on observe une hausse de presque 8% avec 9 475,90 €, c'est donc mieux qu'en 2024 (8 774,68 €), sans toutefois atteindre la cible des 10 000€ affichée dans le prévisionnel, et ce pour la deuxième année consécutive, ce qui démontre des difficultés désormais persistantes dans ce domaine.



Les difficultés rencontrées par le prix libre sont d'autant plus visibles rapportées au nombre d'adhérents, puisque celui-ci s'établit à 736 au 31/12/2025 contre 657 un an auparavant. On observe donc un « décrochage » du prix moyen de la cotisation, qui atteint cette année 12,87€. Soit une baisse de 0,49€ sur la moyenne alors que les 4 années précédentes étaient comprises dans un écart 0,09€. Le montant moyen d'une adhésion descend donc sous la barre symbolique des 13€, ce qui n'était pas arrivé depuis 2019.

En comparaison d'une période 2021-2024 remarquablement stable, 2025 fait montre d'une baisse réelle. En rapprochant ce chiffre d'une baisse du prix libre pour usage de l'atelier, pour deux années consécutives (2,29% puis 10,03% cette année), un constat s'impose, les gens donnent moins.

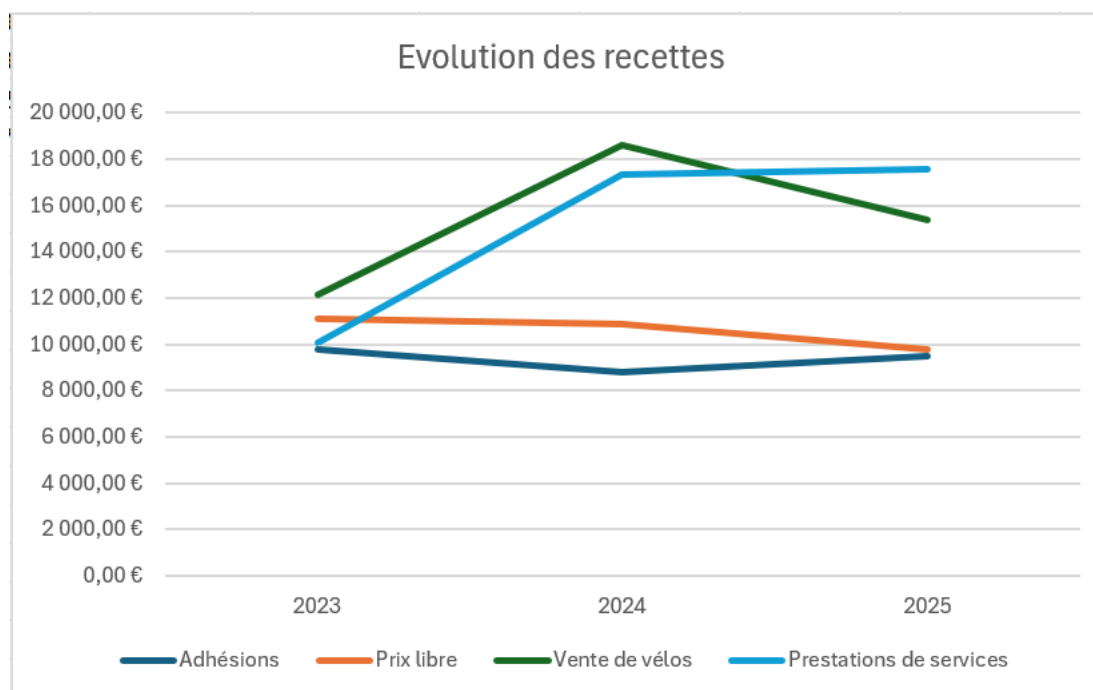
## Structure des recettes

La lecture que nous pouvions faire en 2023 de 4 piliers équilibrés ne tient plus aujourd'hui. Là où en 2023 nous avions des montants se tenant dans une fourchette de 10000 à 12000€, on a presque un rapport du simple au double aujourd'hui entre le CA le plus faible (adhésions) et le plus fort (prestat). On a aujourd'hui, tendance amorcée l'année dernière, un pôle prix libre qui se contracte (légère tendance baissière) tandis que la vente de vélos et les prestat ont sensiblement augmenté.

	2023	2024	2025	Evolution 2024-2025	Part des recettes (NL)
Adhésions	9 796,00 €	8 774,68 €	9 475,90 €	7,99	18,16
Usage atelier	11 097,00 €	10 843,38 €	9 755,80 €	-10,03	18,69
Sous total prix libre	20 893,00 €	19 618,06 €	19 231,70 €	-1,97	36,85
Vente de vélos	12 121,00 €	18 593,89 €	15 381,00 €	-17,28	29,47
Prestations de services	10 075,00 €	17 301,93 €	17 579,00 €	1,60	33,68

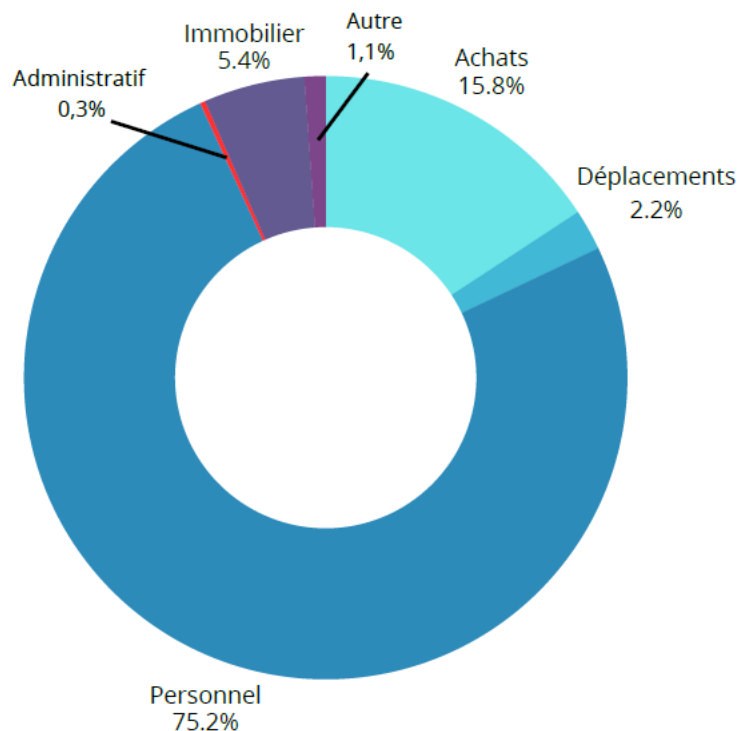
La tendance stable bien qu'en baisse du pôle prix libre alors que la vente de vélos et les prestas augmentent se voit bien sur une représentation graphique. On semble observer une confirmation de la dynamique observée l'année dernier concernant la place prise par chacun de ces piliers. L'interrogation demeure sur la tendance qu'on observera sur les revenus issus du prix libre, qui constitue l'ADN de l'association et un parti pris concernant le financement de notre modèle.

Cela reste néanmoins soutenable à date compte tenu de la bonne santé des deux autres pôles que sont la vente de vélos et les prestas.



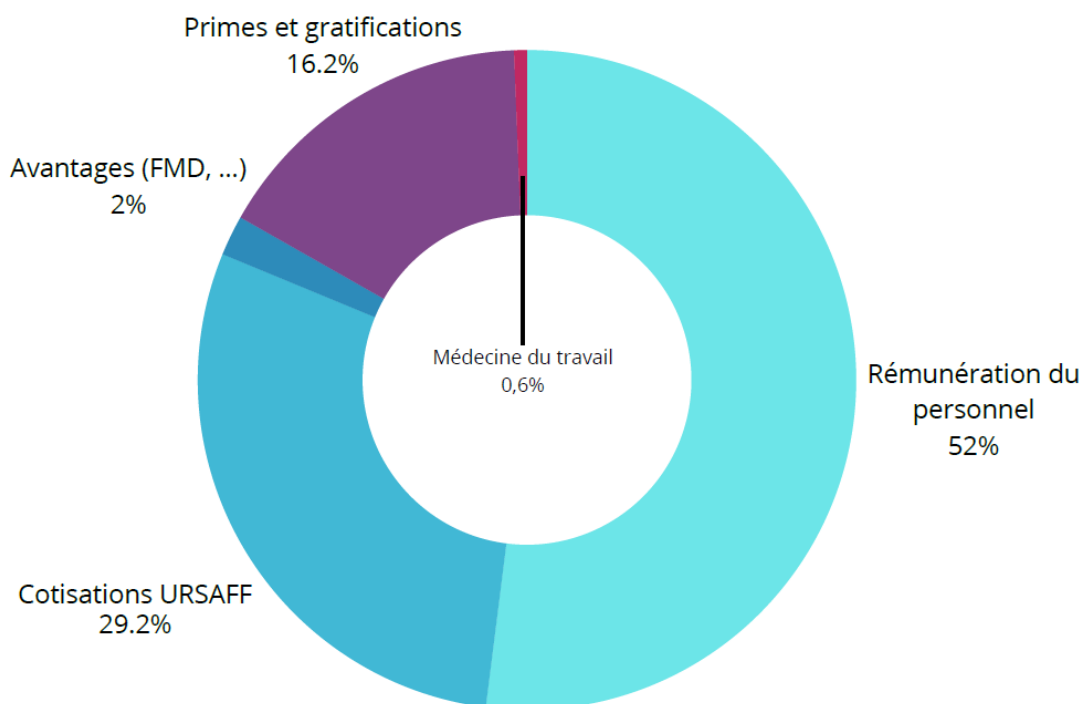
## B. Répartition des dépenses

### Répartition des dépenses

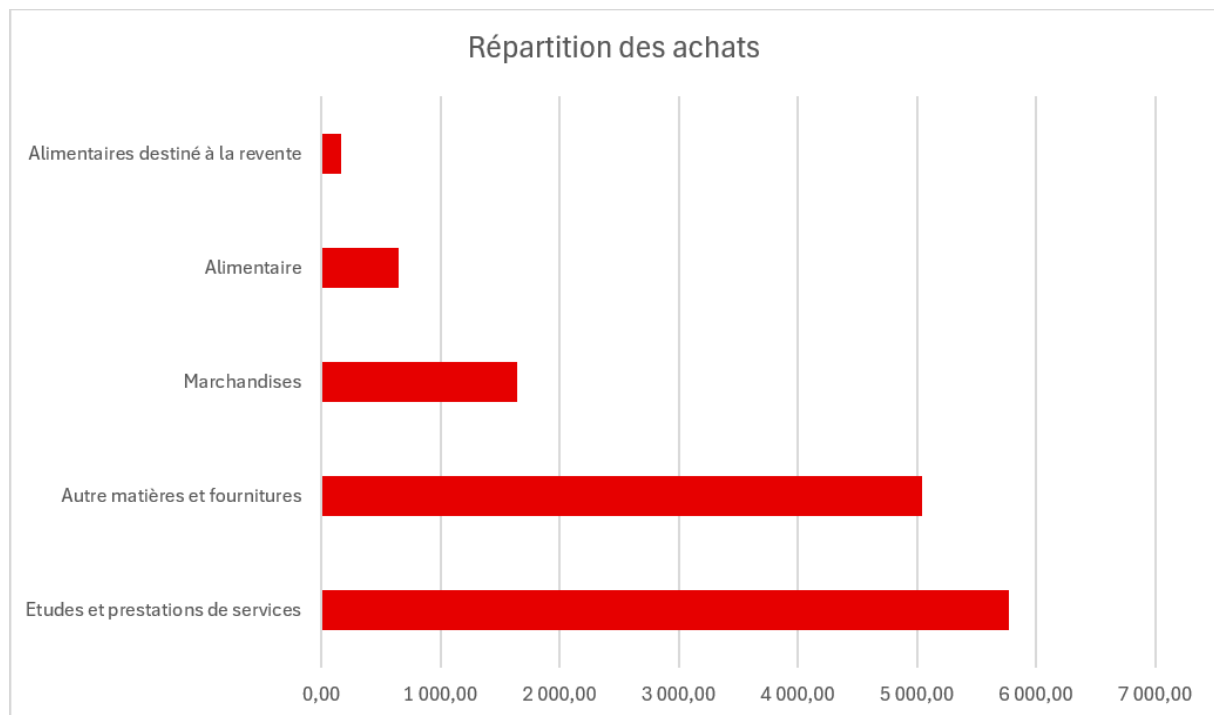


Comme les années précédentes, et depuis que l'association salarie deux personnes en CDI, les charges liées au personnel représentent le premier poste de dépense, et de loin ; exactement 3/4 des dépenses.

### Répartition des dépenses de personnel



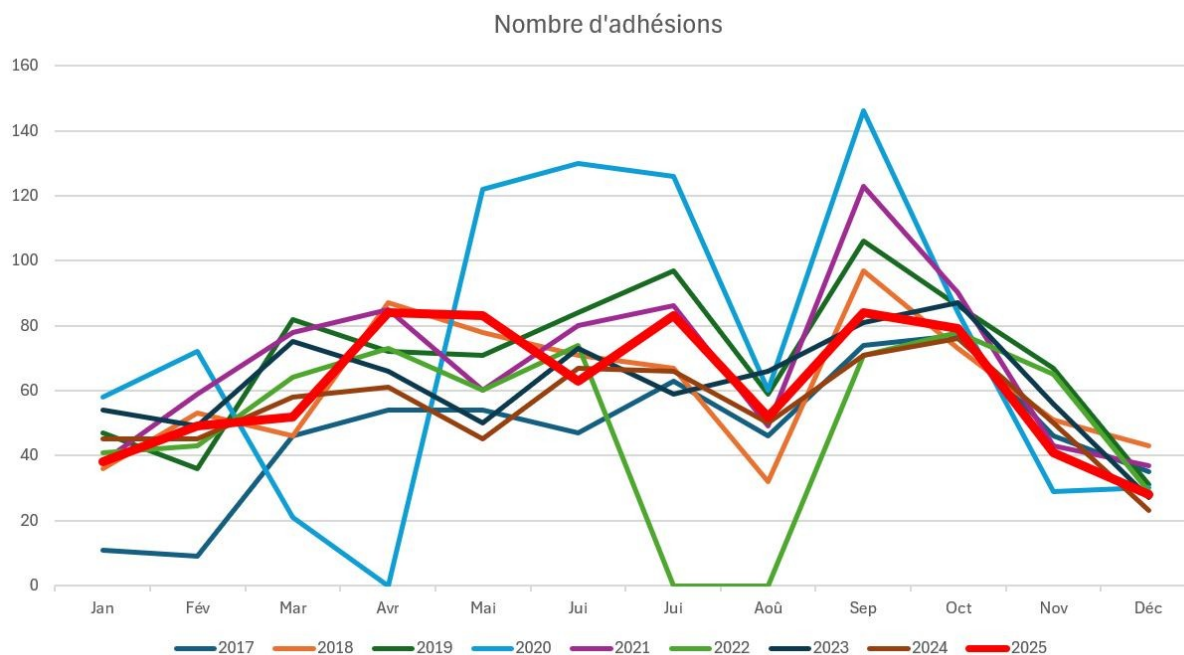
Les dépenses de personnel sont en très grande majorité dues à la rémunération et aux cotisations à l'URSSAF. Cette tendance s'est renforcée cette année, puisque l'URSSAF collecte désormais les cotisations pour la mutuelle employeur, qui faisait jusqu'ici l'objet d'une ligne dédiée.



Le deuxième poste de dépense correspond aux achats de l'association (pièces détachées, outillage, fournitures administratives, alimentaire pour l'association et nourriture à revendre lors des manifestations régulières), qui correspond à la vie de l'association et à l'accueil des adhérent-es.

Le troisième poste concerne l'immobilier, notamment car nous avons rattrapé les années 2023 et 2024, ce qui tranche avec les chiffres de l'an dernier.

Les déplacements correspondent aux frais liés à la location de véhicule pour récupérer des vélos, ou à des déplacements pour des prestations ou des formations. Comme les années précédentes et plus encore en 2025, l'esprit de l'association tourné vers le réemploi et la consommation raisonnée, permet de limiter les dépenses diverses de l'association.



Historiquement, la fréquentation de l'atelier suit une saisonnalité :

- Départ timide en janvier, cœur de l'hiver
- Augmentation de la fréquentation de l'atelier à mesure que les températures montent
- Une trêve estivale très marquée
- Un mois de septembre moteur à la rentrée, synonyme de plus gros mois de l'année
- Baisse de la fréquentation en même temps que l'hiver s'installe

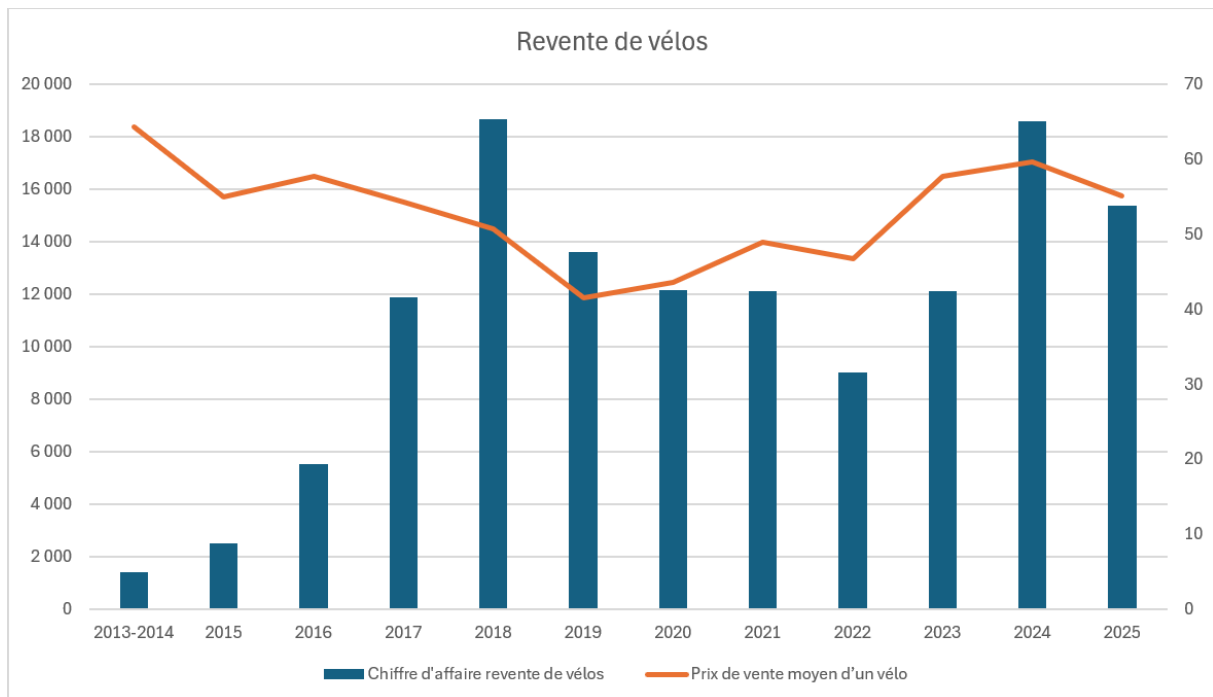
Ces repères saisonniers sont plus ou moins marqués selon les années, mais on retrouve toujours peu ou prou un regain au printemps, une rupture au moments des congés estivaux et une reprise à la rentrée, avec en filigrane une fréquentation de l'atelier nettement plus faible sur les mois les plus froids.

Cependant, l'importance du regain printanier, comme la chute liée au congés estivaux, semblent moins marqué ces 3 dernières années, et la courbe de fréquentation paraît plus écrasée, un peu plus lissée.

On ne renoue pas avec les chiffres les plus hauts enregistrés, qui remontent désormais à plusieurs années (période 2019-2021 qui gravite autour de 850 adhérents). Ceci ressemble à une tendance de fond plus importante qu'un manque d'engagement de notre part, et reflète peut-être aussi un engouement pour le vélo qui depuis s'est atténué.

Ou au moins notre public cible, puisque les vélos sont beaucoup montés en gamme, et il est désormais plus compliqué pour un particulier lambda de réparer son vélo soi-même dans un atelier participatif compte des technos embarquées et de l'avènement du vélo électrique.

# Vente de vélos



Première tendance déjà esquissée lors de la revue des recettes, on observe une baisse sensible des revenus issus de la vente de vélo.

Bien que le CA total soit encore haut à l'échelle de l'histoire de l'asso, la baisse se confirme à tous les niveaux :

- - 10,6% sur le nombre de vélos vendus (Passé de 312 à 279)
- - 17,3% sur le revenu total
- Mais surtout, une baisse du prix de vente moyen d'un vélo, s'élevant cette année à 55€ contre 60€ l'année passée.

Outre les chiffres qui reflète un volume d'activité et donc une approche quantitative, la baisse du prix de vente moyen d'un vélo induit aussi une dégradation qualitative. Cet indicateur enrayer la dynamique observée de 2019 à 2024 selon laquelle les vélos étaient "mieux vendus". C'est cet aspect qui retient notre attention, car pour ce qui est du volume d'activité, l'année dernière faisait office d'année record, notamment sur le nombre total de vélos réemployés (832 contre 590 cette année, ce qui correspond aux ordres de grandeurs observés depuis 2018).

## V. Budget prévisionnel 2026

### A. Recettes prévisionnelles 2026

PRODUITS	2 021,00	2022	2023	2024	Prévisionnel 2025	2025 réel	Prévisionnel 2026
Cotisations (prix libre)	11 137,00	7 988,00	9 796,00	8 774,68	10 000,00	9 475,90	10 000,00
Autres produits de la générosité du public	12 820,00	9 293,00	11 098,00	10 843,38	10 000,00	9 755,80	10 000,00
Vente de produits finis	11 502,00	9 034,00	12 121,00	18 593,89	15 000,00	15 381,00	15 000,00
Manifestations exceptionnelles	452,00	636,00	1 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous-total recettes non lucratives</b>	<b>35 911,00</b>	<b>26 951,00</b>	<b>34 406,00</b>	<b>38 211,95</b>	<b>35 000,00</b>	<b>34 612,70</b>	<b>35 000,00</b>
Vente de marchandises	4 154,00	2 977,00	3 724,00	4 048,60	4 000,00	3 845,35	2 000,00
Produits divers de gestion courante	727,00	1 822,00	2 407,00	4 868,79	2 000,00	0,00	1 000,00
Prestations de services	9 544,00	11 385,00	10 075,00	17 301,93	15 000,00	17 579,00	17 000,00
Manifestations régulières (BAV)	0,00	412,00	0,00	0,00	500,00	252,50	500,00
<b>Total recettes lucratives (concurrentielles)</b>	<b>14 425,00</b>	<b>16 596,00</b>	<b>16 206,00</b>	<b>26 219,32</b>	<b>21 500,00</b>	<b>21 676,85</b>	<b>20 500,00</b>
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00
FDVA	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Grand Lyon	0,00	14 186,00	26 080,00	17 806,59	14 000,00	14 000,00	18 000,00
Indemnités chômage partiel	0,00	1 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous-total subventions reçues</b>	<b>3 000,00</b>	<b>19 732,00</b>	<b>29 080,00</b>	<b>20 806,59</b>	<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
<b>Total</b>	<b>53 336,00</b>	<b>63 279,00</b>	<b>79 692,00</b>	<b>85 237,86</b>	<b>73 500,00</b>	<b>73 289,55</b>	<b>73 500,00</b>

L'année prochaine, l'association prévoit des recettes à hauteur de 73 500 €, soit l'équivalent de 2025.

Concernant les recettes non lucratives, Nous prévoyons cette année encore de maintenir les adhésions à 10 000€ car nous avons prévu de travailler sur notre communication externe. Nous espérons donc maintenir notre nombre d'adhérents en 2026 ainsi que les recettes associées. Le prix libre est maintenu à 10 000 € qui semble être un objectif réaliste et atteignable chaque année.

La vente de vélos reste élevée en 2025 ! Nous projetons des recettes à peu près identiques pour 2026. Le nouveau salarié, Etienne, ainsi que de nombreux bénévoles, se sont motivés pour réparer un grand nombre de vélos.

Concernant les recettes lucratives, l'objectif fixé l'année dernière pour les prestations en ateliers mobiles a été surpassé ! Cette année, nous prévoyons des recettes légèrement supérieures de 13% (plus d'ateliers mobiles). L'arrivée du nouveau salarié n'a pas fait baisser le nombre d'ateliers mobiles. Avec le renouvellement de la plaquette des prestations de l'associations, les salariés pourront prospecter beaucoup plus.

La prestation de traitement de déchets par Ecologic sera facturée selon le nombre de tonnes revalorisées et au même niveau que les années précédentes.

En 2025, il a été annoncé par le Grand Lyon que la subvention en soutien aux projets des ateliers vélo sera diminuée de 30%, comme toutes les subventions d'ailleurs. Suite à l'effort fait en 2025, une enveloppe de 18 000 € sera demandée en 2026. Elle sera dédiée principalement à des frais de fonctionnement et un peu d'investissement dans l'atelier.

## B. Dépenses prévisionnelles 2026

CHARGES	2021	2022	2023	2024	Prévisionnel 2025	2025 réel	Prévisionnel 2026
Achat de marchandises	3 005,00	1 682,00	3 520,00	2 632,81	2 700,00	1 640,28	2 700,00
Achat d'études et prestations de services	120,00	6 711,00	2 824,00	503,88	1 300,00	5 768,95	1 300,00
Achat de nourriture pour l'asso	793,00	531,00	852,00	619,81	600,00	648,24	600,00
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	357,00	872,00	923,00	569,19	300,00	165,13	300,00
Autre matières et fournitures	2 496,00	4 128,00	4 791,00	3 689,26	7 800,00	5 039,40	3 000,00
Fourniture non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous-total achats</b>	<b>6 771,00</b>	<b>13 924,00</b>	<b>12 910,00</b>	<b>8 014,95</b>	<b>12 700,00</b>	<b>13 262,00</b>	<b>7 900,00</b>
Déplacements missions réceptions	175,00	745,00	869,00	1 594,07	1 000,00	769,73	1 800,00
Frais liés à la récupération de vélos	859,00	871,00	976,00	1 599,58	1 000,00	1 075,01	1 000,00
<b>Sous-total déplacements</b>	<b>1 034,00</b>	<b>1 616,00</b>	<b>1 845,00</b>	<b>3 193,65</b>	<b>2 000,00</b>	<b>1 844,74</b>	<b>2 800,00</b>
Rémunération du personnel	30 753,00	32 281,00	31 200,00	32 200,00	38 294,00	32 932,90	32 400,00
Cotisations URSAFF	11 382,00	13 865,00	13 861,00	14 697,00	17 000,00	18 507,00	17 000,00
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	0,00	0,00	800,00	1 000,00	1 250,00	1 250,00	1 200,00
Participation des employeurs à la formation pro continue	0,00	1 300,00	2 859,00	0,00	1 000,00	0,00	800,00
Prime d'intéressement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes et gratifications	0,00	0,00	0,00	4 000,00	6 240,00	10 240,00	0,00
Cotisations aux mutuelles	0,00	1 179,00	1 187,00	431,68	0,00	0,00	0,00
Pharmacie et médecine du travail	844,00	227,00	238,00	261,10	400,00	397,73	300,00
<b>Sous-total personnel</b>	<b>42 979,00</b>	<b>48 852,00</b>	<b>50 145,00</b>	<b>52 589,78</b>	<b>64 184,00</b>	<b>63 327,63</b>	<b>51 700,00</b>
Services bancaires	95,00	138,00	172,00	150,64	170,00	216,42	200,00
Frais postaux et télécommunication	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fournitures administratives	6,00	12,00	1 212,00	176,94	200,00	16,70	200,00
Sous-traitance générale	2 340,00	3 109,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous-total administratif</b>	<b>2 466,00</b>	<b>3 259,00</b>	<b>1 384,00</b>	<b>327,58</b>	<b>370,00</b>	<b>233,12</b>	<b>400,00</b>
Location immobilières	630,00	2 139,00	1 132,00	0,00	2 400,00	3 794,24	1 200,00
Prime d'assurance	631,00	619,00	646,00	689,32	700,00	761,92	700,00
<b>Sous-total immobilier</b>	<b>1 261,00</b>	<b>2 758,00</b>	<b>1 778,00</b>	<b>689,32</b>	<b>3 100,00</b>	<b>4 556,16</b>	<b>1 900,00</b>
Cotisations à d'autres associations	50,00	1 182,00	314,00	583,50	600,00	548,50	600,00
Publicité, publication, relations publiques	89,00	60,00	0,00	60,00	2 200,00	16,00	2 200,00
Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers	167,00	43,00	144,00	1 115,31	1 000,00	384,18	1 000,00
<b>Sous-total autre</b>	<b>306,00</b>	<b>1 285,00</b>	<b>458,00</b>	<b>1 758,81</b>	<b>3 800,00</b>	<b>948,68</b>	<b>3 800,00</b>
<b>0</b>	<b>54 817,00</b>	<b>71 694,00</b>	<b>68 520,00</b>	<b>66 574,09</b>	<b>86 154,00</b>	<b>84 172,33</b>	<b>68 500,00</b>

L'association prévoit 68500,00 € de dépenses pour l'année 2026. Elles sont en baisse de 14% par rapport à 2025.

Concernant les achats d'études et prestations de services, nous prévoyons de continuer à améliorer les équipements de l'atelier.

Nous prévoyons de réaliser deux bourses aux vélos en 2026, soit 150€ de dépenses en plus pour la revente de marchandises alimentaires, que nous devrions rembourser lors des bourses.

Concernant les frais de déplacements, les deux salariés se rendront aux Rencontres de l'Heureux Cyclage cette année ainsi que quelques bénévoles alors

qu'en 2025 seul un salarié tout seul y était allé, d'où une augmentation importante de cette dépense.

Depuis plusieurs années, les frais liés à la récupération de vélos s'élevaient à 1 000€. Le partenariat avec notamment les déchetteries du SITOM fonctionne toujours bien et nous permet de renouveler chaque mois notre stock de vélos afin de les réparer pour les vendre, alimenter le stock de pièces d'occasion, et/ou les revaloriser via la convention Ecologic.

En 2026, il n'y a pas de départ de salarié qui est prévu. Les dépenses liées à la rémunération du personnel sont donc en baisse cette année, pour revenir à une année classique telle que 2024.

En 2025, les salariés ont été formés à devenir sauveteur secouriste du travail (SST). Pour 2026, 800€ sont prévus pour une formation aux VSS ainsi qu'une éventuelle autre formation technique.

En 2025, il n'y a pas eu de bénéfices donc pas de prime pour les salariés. La même formule de calcul que les années précédentes a été utilisée. À savoir que si le résultat d'exploitation est supérieur à 3 mois de masse salariale, une prime est versée. Elle est arrondie aux 5€ supérieurs. Pour 2026, il n'y aura pas de prime, étant donné que nous visons l'équilibre.

Les cotisations aux mutuelles sont portées à 0€ puisqu'elles sont déjà intégrées aux cotisations URSAFF. En 2026, la pharmacie et la médecine du travail est ramenée à 300€ car il n'y a pas de nouvelle embauche.

Durant 2025, nous avons payé les arriérés de loyer pour 2023 et 2024. Les locations immobilières 2025 seront payées en 2026, de l'ordre de 1200€.

En 2026, il n'y aura pas de CDCminaire vu que nous en prévoyons un tous les deux ans. Le prochain aura lieu en 2027.

NB : le poste CLAVETTE sera à nouveau subventionné à 100 % par le Grand Lyon.

## C. Résultat prévisionnels 2026

Le compte de résultat 2026 devrait être bénéficiaire de 5 000,00 €.

## VI . Conclusion

Les recettes de l'association sont réparties en cinq pôles importants :

- Vente de vélo
- Vente de pièces d'occasions et tenue des permanences
- Prestations de services
- Cotisations
- Subventions du Grand Lyon

Bien que les subventions représentent une part importante des recettes, l'association génère deux tiers de ses recettes. Les recettes sont variées et montrent une très bonne santé financière, de la même manière que la trésorerie.

L'intégration du nouveau salarié, Etienne, c'est très bien passé. Il a su reprendre la réparation et la vente de vélo, ainsi que la tenue des ateliers mobiles et les permanences.

La refonte de la plaquette des prestations pour augmenter le nombre d'atelier mobile semblent, entre autres, être un axe à développer.

L'augmentation du nombre d'adhérents en 2025 grâce à la vérification régulière des cotisations à jour, devrait être poursuivie pour maintenir ce nombre.

2026 sera une continuité dans la vie de Change de Chaîne car il n'y a pas d'événements majeurs de prévu. Les élections municipales ainsi que la situation économique du grand Lyon pourraient impactés les subventions que l'on recevra mais elles sont en-dehors de notre responsabilités.